



## WOLFGANTZEN

*D'or au chevron d'azur accompagné de trois lions de sable.*

Ces armoiries avaient été attribuées globalement à Wolfgantzen, Volgelsheim et Algolsheim par la grande-maîtrise chargée sous Louis XIV de l'établissement de l'*Armorial général*. Mais les communes d'Algolsheim et de Volgelsheim ayant été dotées chacune d'un blason, les armoiries décrites ci-dessus sont désormais la propriété de Wolfgantzen.

Le village apparaît en 1044 sous la dénomination « Wolfgangesheim ». Du XV<sup>e</sup> siècle à la Révolution il a fait partie de la seigneurie de Horbourg. L'église catholique est dédiée à saint Wolfgang.

SOURCE : *Arm. gén.*, p. 401, n° 292.